

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-214/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-214/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

1 février 1974

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1974

Date du numéro

25 février 1974

### TEXTE INTÉGRAL

M. Habib Ahmed Mohamed est autorisé à exploiter le commerce de boissons, licence de 3° classe, au quartier 2, boulevard 18, maison n° 3 à Diibouti.